

Département de la Loire

Commune d'ECOICHE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2023

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Clémence Charliot, Alexis Auclair, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Brigitte Pironin, Tina Hormann, Stéphane Vallet, Nathalie Viallon, Yves Stella, Philippe Dussel, Marie Breda, Séverine Polloce.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Michel Plassard

- ✦ Approuve le compte-rendu de la séance du 29 novembre 2022,
- ✦ **Prend connaissance des rapports des diverses commissions :**

BUDGET / FINANCES

- Le Conseil est informé que l'économie faite en modifiant les horaires d'éclairage public en semaine est de 380€. Le coût prévisionnel de fourniture d'électricité pour l'ensemble des infrastructures de la commune pour l'année 2023 est de 26 587 €, soit une augmentation de 5 735 € par rapport à l'année 2022. De ce fait, Monsieur le Maire propose d'éteindre également le bourg le vendredi et samedi soir, ce qui engendrait une économie de 980 €. Après délibération acceptée à 13 voix pour, 1 contre et 1 abstention. Monsieur le Maire informe également le Conseil que le SIEL propose d'installer gratuitement des armoires connectées. Ces dernières permettraient de pouvoir gérer l'éclairage public lors de manifestations. Après délibération, le Conseil accepte à l'unanimité.

ECONOMIE – TRAVAUX

- Monsieur le Maire propose au Conseil d'étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Après échanges, le conseil accepte que la commission travaux travaille sur le dossier.
- Concernant les travaux « Montée de l'Ecole », il a été demandé de déplacer la zone de croisement plus en amont.
- Il est proposé au Conseil de profiter des travaux de la « Montée de l'Ecole » pour effectuer un passage caméra dans les réseaux d'assainissement et d'eaux usées. Après débat, il est proposé de demander des devis.

➤ EAU - ASSAINISSEMENT

- Est informé que la réunion de fin de chantier de la station de neutralisation a eu lieu le lundi 20 février. La station de neutralisation sera gérée par Véolia jusqu'en Juillet au retour du fontainier.
- Est présenté au Conseil les RPQS Eau et Assainissement. Le Conseil adopte à l'unanimité.
- Monsieur le Maire présente au conseil le devis de la mairie de Coublanc pour le remplacement de la pompe de relevage de la station d'épuration de Cadolon. La part d'Ecoiche s'élève à 902.01 €.

BOIS

- Le Conseil a l'unanimité valide la liste des affouagistes 2023.

URBANISME

- Monsieur le Maire informe le Conseil de la création de nouveaux numéros de maison suite à l'achat du chalet Chemin du Crêt Loup Haut et de la maison en construction Route du Chizelet.

ECOLE

- Le conseil est informé que les capteurs de CO2 ont été installés à l'école.
- Les enfants vont réaliser des poteries avec l'atelier de St Igny de Roche. L'APE prend en charge le coût mais demande une subvention communale. Une décision sera prise suite à l'élaboration du budget principal.
- Le Conseil est informé que l'ATSEM en congé maternité a décidé de prendre un congé parental. Le poste est proposé à sa remplaçante actuelle. Il lui sera fait un contrat jusqu'en Août renouvelable tous les ans.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Est rappelé au Conseil que le ramassage des ordures ménagères se fait tous les 15 jours. Les bacs de la commune ont été changés, 340 L pour l'École, 80 L pour la mairie et 340 L pour la salle des fêtes. Si la salle des fêtes est louée deux fois de suite, le container sera plein. Un ramassage supplémentaire coûte 80€. Monsieur le maire propose de le remplacer par deux bacs de 180 L.

AFFAIRES DIVERSES

- La commission fleurissement propose de mettre plus de géraniums qui résistent mieux à la chaleur et au manque d'eau.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Daniel Lacôte offre sa demi-journée de travail lors de la pose du sapin de Noël. Le Conseil le remercie vivement.
- La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 04 avril 2023.

Séance levée à 22h05

LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- votants : 15

2023D-1	Extinction de l'éclairage public le week-end	13 VOIX POUR - 1 VOIX CONTRE - 1 ABSTENTION
2023D-2	SIEL - Implantation équipement technique - objets connectés	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-3	Approbation du RPQS Assainissement 2021-2022	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-4	Approbation du RPQS Eau 2021-2022	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-5	Liste des affouagistes 2023	ACCEPTE A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance



Le Maire

